

AVEC LES MONIALES DU MONASTERE DE LA VISITATION DE VOIRON :

***** 40 JOURS POUR MARCHER AU DESERT AFIN DE MIEUX AIMER :**
UN CAREME DE FOI, DE JOIE, DE CROIX, DE DIACONIA, pour la vie du monde entier. Sur ce chemin, les Moniales de la Visitation vous proposent :

° Le 13 février, **MERCREDI DES CENDRES** à 11h : Eucharistie d'entrée en Carême.

° **CHAQUE JOUR**, au Monastère

* les moniales vous retrouveront dans le silence de l'oraison ;

* elles vous invitent à vous joindre à la célébration de l'Office Divin

- à 8h30 pour les Laudes,
- à 13h30 pour l'Heure Médiane,
- à 17h30 pour les Vêpres.
- à 20h45 pour les Complies.

* elles seront en communion avec vous tous à 11H pour l'Eucharistie.

° **CHAQUE VENDREDI** de Carême, Adoration du Saint Sacrement de 9H à 18H 30, à laquelle vous êtes invités.

° **CHAQUE DIMANCHE** - à 8h30 : Laudes.

- à 11h30 : Office des Lectures.
- à 14h : Heure Médiane
- à 17h30 : Vêpres.
- A 20h45 : Complies.

Et Célébration de l' EUCHARISTIE à 9 heures.

***** UNE SEMAINE SAINTE POUR COMMUNIER AU CHRIST QUI NOUS SAUVE :**

= Dimanche 24 mars= Dimanche des RAMEAUX et de la Passion : .

* 9h : Eucharistie précédée de la procession des rameaux.

* Célébration de l'Office Divin comme chaque dimanche.

= Jeudi 28 mars= JEUDI-SAINTE :- PAS de Messe à 11h

- 13h30 : Office de l'Heure Médiane, suivi de la célébration du Lavement des pieds du Christ à ses apôtres.

- 17h : la Sainte Cène, suivie de

l'adoration eucharistique. Chacun peut y consacrer le temps qu'il souhaite.

- 20h30 : Veillée d'adoration en communion avec le Christ à Gethsémani jusqu'à minuit, la première heure étant organisée par la communauté et le reste en silence.

= Vendredi 29 mars= VENDREDI-SAINTE : - PAS de Messe à 11h

- 15h : Chemin de Croix.
- 17h : Célébration de la Croix.
- 20h15 : Complies.

= Samedi 30 mars=SAMEDI-SAINT : - PAS de Messe à 11H.
- 17h30 : 1ères Vêpres de la
Résurrection du Seigneur.
- 20h30 : Veillée Pascale avec
bénédiction du feu nouveau.

= Dimanche 31 mars= Fête de la RESURRECTION DU SEIGNEUR.
- - 8h30 : Laudes.
- - 9h : Eucharistie de Pâques.

(Pour la célébration de l'Office Divin de la journée, se rapporter à l'horaire du dimanche.)